



Compte rendu de l'Assemblée Générale du CNPR

– 8 décembre 2024 – 19 h

20 rue de la porte de la plaine, 75015 PARIS

Présents : *Cofer* : B Fautrel, C Gaujoux Viala, JH Salmon , C Marcelli

SFR : F Debiais, E Dernis, V Gaud listrat, Morel, A Perdriger, P Richette* , R Forestier*

SNMR: C Augareils, H Bard, P Benhamou, V Diebolt, S Krebs, B Morand, M Maravic, E Senbel,

Conseil de l'Ordre :H Ollagnon, invitée : S Guis

Chargé de Missions : Ph Orcel

Absents excusés : RM Flipo (*universités*), M Moret (*REF*), R Chapurlat (*SFR*), *=représentés

RAPPORT MORAL - Eric Senbel (président)

- **Rappel sur les missions du CNP (dans un cadre d'éthique scientifique et indépendante)**

1) Le DPC

- Définir les orientations prioritaires de DPC
- Définir le parcours pluriannuel du DPC
- Créer un document de traçabilité permettant à chaque professionnel de retracer les actions de développement professionnel continu réalisées dans le cadre de son obligation triennale.
- Apporter son concours aux instances de l'Agence nationale du développement professionnel continu notamment pour la définition des critères d'évaluation des actions de développement professionnel continu proposées par les organismes ou les structures et l'élaboration des plans de contrôle annuel des actions de développement professionnel continu
- Retenir, notamment sur la base des méthodes élaborées par la Haute Autorité de santé, celles qui leur paraissent les plus adaptées pour la mise en œuvre du développement professionnel continu
- Proposer, en liaison avec le Haut Conseil du développement professionnel continu des professions de santé les adaptations qu'ils jugent utiles de ces méthodes.

- Assurer une veille sur les initiatives de terrain et les besoins des professionnels et de communiquer au ministre chargé de la santé et au Haut Conseil du développement professionnel continu des professions de santé toutes informations ou propositions qu'ils jugent utiles pour évaluer l'intérêt et la pertinence des actions proposées et promouvoir le caractère collectif du développement professionnel continu, en secteur ambulatoire et en établissement de santé.

- Assurer une veille sur les initiatives de terrain et les besoins des professionnels et de communiquer au ministre chargé de la santé et au Haut Conseil du développement professionnel continu des professions de santé toutes informations ou propositions qu'ils jugent utiles pour évaluer l'intérêt et la pertinence des actions proposées et promouvoir le caractère collectif du développement professionnel continu, en secteur ambulatoire et en établissement de santé.

2) -Améliorer les processus de prise en charge, la qualité et la sécurité des soins et la compétence des professionnels de santé,

3) - Apporter une contribution notamment en proposant des professionnels susceptibles d'être désignés en tant qu'experts, dans les domaines scientifique et opérationnel liés à l'organisation et à l'exercice de la profession ou de la spécialité

4) - Contribuer à analyser et à accompagner l'évolution des métiers et des compétences des professionnels de santé à travers notamment la définition de référentiels métiers et de recommandations professionnelles

5) - Participer à la mise en place de registres épidémiologiques pour la surveillance des évènements de santé et de registres professionnels d'observation des pratiques.

6) - Désigner, à la demande de l'Etat, des représentants de la profession ou de la spécialité pour siéger dans les structures appelées à émettre des avis sur les demandes d'autorisations d'exercice ou de reconnaissance des qualifications professionnelles. Dans ce cadre, le Conseil national professionnel peut être sollicité par l'Etat ou ses opérateurs, les caisses d'assurance maladie, les autorités indépendantes, les agences sanitaires, ou les instances ordinales

7)- Contribuer à la gestion de crises et aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles à la demande du Ministère

8)- Avis sur les référentiels de certification périodiques des professionnels de santé, article L4022 du code de santé publique

9) – Transmettre à la DGOS un rapport d'activité annuel

- **Convention de financement 2023-2027**

En cours

- **Rappel des statuts**

L'Assemblée Générale se compose de tous les membres de l'Association.

Elle reflète les différents modes d'exercice existant au sein de la spécialité de rhumatologie.

Elle comprend 20 représentants des personnes morales membres adhérents, répartis afin d'assurer une parité entre médecins salariés et médecins libéraux :

8 représentants pour la Société française de rhumatologie

8 représentants pour le Syndicat national des médecins rhumatologues

4 représentants pour le Collège français des enseignants en rhumatologie

Les représentants sont désignés par les membres selon leurs propres règles internes.

Les membres adressent au Conseil d'Administration la liste de leurs représentants au moins un mois avant la tenue des assemblées générales.

Invités : Université, Conseil de l'ordre, REF

Membres de l'assemblée générale 2024



SFR

 R Chapurlat

 F Debiais

 E Dernis

 R Forestier

 V Gaud Listrat

 J Morel

 A Perdriger

 P Richette

SNMR

- C Augareils

- H Bard

- PH Benhamou

- V Diebold

- S Krebs

- M Markovic

- B Morand

- E Senbel

COFER

- B Fautrel

- C Gaujoux Viala

- C Marcelli

- JH Salmon

INVITES

Universités

- RM Flipo

- **CNOM**

- Dr Ollagnon

- **REF** (M Moret

- *Chargé de mission FSM : Ph Orcel)*

10

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

- Véronique Gaud Listrat – secrétaire générale

o Réunions

- **AG : 08/12/2024**
- **4 Réunions du Conseil d'Administration** : 23/01, 16/03, 10/6, 18/11/24
- **Commissions :**
 - Communication,
 - Avenir de la rhumatologie – Nombre d'internes en rhumatologie (mars 2024)
 - Certification périodique (20/6/24 - 1/7/24)*
- **Nos institutions**
 - SFR ((10/4/2024 -18/10/24)

- SNMR (10/4/2024 – 18/11)
- COFER (10/4/2024)
- Autres spécialités
- FSM (journée de FSM 21/11/24 – reportée)
- FSM/Cour des comptes : Le bon usage des produits de santé (27/7 et 9/2024)
- UEMS
- **Comité scientifique du Registre Tiago** (7/6/24, 27/9/24, 29/11/24)
- **Listing des rhumatologues**
- **Enquête sur prescription initiale des biothérapies en ville**
- **Livre Blanc rhumatologie** : 3 réunions (juin2024, 7/2024, 4/11/24)

- **AVIS, Désignations d'experts**

- **CNAM/DSS** : produits de contraste, modification des circuits de distribution
- **ANSM** : - levée de la PIH (17/4/2024)
-Biosimilaires (12/5/24)
- **DGS** : participation liste des médicaments essentiels (SFR-CNP) juin2024
- **DGOS** demandes d'experts pour PHRC
-7 PHRC en mars 2024 via la FSM
-Acces direct aux MK des patients consultants pour lombalgies récentes (JH Salmon)
- **Haut Conseil de la Nomenclature** : référents, Aleth PERDIGER, Eric SENBEL + Bernard MORAND, experts
-Suppression de synoviorthèse acide osmique
-Libération per cutanée de ténosynovite de de Quervain
-Libération du nerf médian au canal carpien par voie transcutanée avec guidage échographique
-Libération au poignet d'un ou plusieurs tendons
- **DGOS/ANSM** : Certification des professionnels de santé
Référentiel -10/6/24- 20/6/24
- **HAS**
-Travaux sur la fibromyalgie (A Perdriger)
-Protocole de coopération : prise en charge de lombalgie aigüe <6 semaines par -
-MK dans le cadre d'une CPTS (3/2024)
-Entorses de chevilles (P Legoux)
-Épicondylites latérales du coude: reco de bonne pratique destinée aux kiné (H Bard, P Legoux) sept2024
-Syndrome fémoro patellaire : évaluation et traitements rééducatifs (sept2024) (J Coste, relecture Bologna, Diebolt, Maheu)
-Délégation de la prise en charge des lombalgies aux MK
-Maladie coeliaque de l'enfant et l'adulte(17/10/24) (B Cortet, RM Javier, V Breuil)
-Pair aidance (7/11/24) recherche d'experts
-Mesure de VS : pertinence médicale et inscription NomActesBioM(11/24)

- **HAS – informations**
 - AXOMOVE THERAPY , demande d’inscription (PECAN 8) avis définitif
Télésurveillance médicale lombalgies communes chroniques ou subaiguës
après programme de rééducation en milieu hospitalier
 - Présentation des PRME :
Webinaire 12/3/24
Evaluations
- **Sécurité sociale**
Projet de décret pour concertation : formation pour un 2^e DES
- **Conseil d’état**
Projet de décret sur conditions d’accès direct et prescription initiale des IPA (mai 2024)
- **Haut Conseil de la santé Publique**
Vulnérabilité (morbidité et mortalité de la population/vagues de chaleur (CNPR saisi le 25/10 pour le 15/11/24)
Pas d’expert trouvé, réponse d’E Senbel à un questionnaire
- **ANDPC** : arrêté du 10/02/2023 orientations pluriannuelles prioritaires de DPC 2023 à 2025
Journée orientation prioritaires du triennal 2026-2028 -18/6/24
- **MINISTERE** : réunion médicaments essentiels (10/6/4)
- **CNOM** :
Validité des DU et DIU des rhumatologues, notamment échographie - mai 2024
Certification des médecins à diplôme étranger
- **Associations de patients**

RAPPORT FINANCIER - Cécile Gaujoux Viala – Trésorière

- **Comptabilité 2023**

ENTREES SORTIE 2023	
frais de virement	100
internet frais banque	45,84
registre	10803
grom	656,79
mailjet	96,74
indemnité	2093
remboursement frais	790
efac	480
carte bancaire	53
zoom	173,41
cym	5125,78
fsm	2400
ag	1145,08
hebergement site	65,96
	23928,6
dotation	49289

RAPPORT FINANCIER 2023

Solde + 25,360

solde	25360,4			TOTAL
solde 01/01/2024	107389	livret A	76485	183874

- **Comptabilité 2024**

ENTREES SORTIE 2023	
frais de virement	22,8
internet frais banque	200,2
registre	2695,6
grom	705,23
mailjet	114,48
indemnité	4784
remboursement frais	185,2
efac	780
uems	8400
carte bancaire	159
zoom	179,88
cym	3388
avenir spe	775
fsm	2600
ag	2820
hebergement site	105,53
	27892,12
dotation	48073
interet	1264,05
	49337,05

RAPPORT FINANCIER 2024

solde	21444,93		
SOLDE	compte epargne	CAT	TOTAL
	48099	78719	82042 208860

- **Budget prévisionnel 2025**

PREVISIONNEL 2025	
frais de virement	22,8
internet frais banque	200
registre	8000 entretien + com
grom	3000 listing
mailjet	114,48
indemnité	7000
remboursement frais	300
efac	800
uems	4200
carte bancaire	106
zoom	200
cym	3500
avenir spe	800
fsm	2600
ag	3000
hebergement site	105,53
livre blanc	60000 enquete
conseil juridique	1500
communication externalisée	15000
	110426,01

RAPPORT FINANCIER prévisionnel 2025

Quitus à l'unanimité des présents et représentés du bilan moral, d'activité et du bilan financier et de la gestion des comptes

POINT SUR LA CERTIFICATION PERIODIQUE - Philippe Orcel

4 axes, 2 actions à effectuer pour chaque

Axe 1 --actualisation des connaissances et des compétences

Axe 2 - renforcement de la qualité des pratiques professionnelles

Axe 3 - assurer la meilleure relation entre le médecin et le patient

Axe 4 : veut inciter les médecins à prendre soin d'eux-même

PROJETS 2025

- **Listing de mail rhumatologues**
- **Mise à jour des OP recommandations**
- **Commencer à travailler sur les OP 2026-2029**
- **Finalisation du référentiel de certification périodique**
- **Ecriture du livre blanc de la rhumatologie**
 1. Liens vers anciens livres blancs
 - [livre blanc\livre blanc table des matieres V1.xlsx](#)
 - [livre blanc\questionnaire medecin version finalisable.xlsx](#)
 - [livre blanc\patient questionnaire consultation LB 2024 7_11_24 Revu MM Rouge.xlsx](#)[livre blanc\patient questionnaire hospitalisation LB 2024 7_11_24 Revu MM rouge.xls](#)
 2. Enquête auprès des rhumato:
 - Budget : 70 000 euros
 - Accompagnement agence, (2 devis) relecture externe 6000 euros
 - Finalisation pour publication congrès SFR 2025
 - lancement 15000 Euro
- **Evolution du registre TIAGO**
- **Réponse aux demandes des tutelles** : Systématiser les requêtes
 - PHRC : point d'entrée unique (Commissions scientifique de la SFR Adeline Ruysen Wytrand)
 - HAS : Plus complexe selon les demandes (cheville épicondylite... cadmium fragilité à la chaleur)..
- **Reprendre la représentativité à l'UEMS**

Titulaires : E MAHEU (libéraux) - G FALGARONE (hospitaliers)

Nécessité de **suppléants** anglophones pour 2 réunions annuelles 1 en visio et 1 en présentiel avec un rapport au bureau du CNPR

GROUPES de TRAVAIL

- Le livre Blanc
- Communication (mise à jour du site , réseaux sociaux...)
- Mise à jour des OP
- Certification périodique
- Réponses aux demandes des tutelles

Fait le 20/12/2024, à Paris

Dr Véronique GAUD LISTRAT,

Secrétaire générale CNPR